



PV Assemblée générale ordinaire du 7 mars 2025

L'Abbé Président Pascal Barraudy ouvre la 176^e assemblée générale de notre vénérable Abbaye.

Sont présents, 61 membres dont :

- Paul Mettraux (Abbé président d'honneur)
- Claude Regenass (Abbé président d'honneur)
- Jämes Burki (membre d'honneur)
- Pierre-André Capt (membre d'honneur)
- Yvan Gay (membre d'honneur)
- Olivier Golaz (membre d'honneur)
- Henri Meystre (membre d'honneur)
- Serge Ruchet (membre d'honneur)
- Jean-Claude Sieber (membre d'honneur)
- Emmanuel Wicht (membre d'honneur)

et xx autres se sont excusés. La liste est jointe au PV

Aucune modification à l'ordre du jour n'est demandée.

Les scrutateurs Nicolas Catillaz et Pascal Waeber sont désignés par l'Abbé Président.

Au point 3, l'Abbé président nous lit le rapport d'activité 2024 dont on peut ressortir les points suivants :

- Les 30 avril, 8 et 23 mai, 5 et 12 juin ainsi que le 21 août 2024 se sont déroulés les tirs du challenge de la jeune suisse.
- Le 16 juin, une délégation composée de l'Abbé et d'Alain Joly ont représentés notre Abbaye lors de la fête de l'Abbaye de Bussigny.
- Le 19 juin le tirs avancé de la fête.
- Les 22, 23 et 24 juin c'est déroulée notre extraordinaire fête du 175^e, dont les tirs le 22 à Vuillerens, le couronnements de nos 4 rois, Michel Chatagny, Pierre-Alain Pingoud, Pascal Besson et Michael Perrin le dimanche 23 et une clôture de fête le 25 dans la grande salle.
- Samedi :
 - o Pour le repas de samedi midi, 84 portions de saucissons vaudois cuits à la braise, salade de pommes de terre pour CHF 20.-

- o Le samedi soir, une délégation des paysannes vaudoises a servi 146 assiettes de jambon à l'os, gratin dauphinois et salade garnie pour CHF 25.-
- o Les désirées de blanc, rouge et rosé à CHF 15.-
- o Bière pression (La Mine) CHF 4.- et minérales CHF 3.-
- o Fin vers 22:30
- o Petit point négatif avec les navettes qui ne pouvaient pas tenir les horaires (travaux et problème de dimension des véhicules).
- Dimanche
 - o 9h. Premier coup de canon et lancement de la partie officielle avec l'arrivée de 35 Mousquetaires sous le regard attentif du responsable du protocole Jean-Marc Dupuis.
 - o Assermentation de 31 nouveaux membres (depuis 2017), date de la dernière fête.
 - o Les 4 rois Michel Chatagny, Pierre-Alain Pingoud, Pascal Besson et Michael Perrin sont intronisés.
 - o S'en est suivi le culte donné par la pasteure Christine Amendola, puis le discours du syndic Jean-François Clément puis enfin l'apéritif offert par la commune à environ 200 convives.
 - o À 11h45, le cortège s'est mis en marche avec en tête, les Mousquetaires des Milices vaudoises, suivi de la fanfare « La clé d'argent », de nos fiers canonniers, des 4 rois et de leurs majestueuses reines, des membres du Conseil accompagnés de leurs magnifiques demoiselles d'honneur, des délégués du Giron et leurs bannières, de notre invité d'honneur, le Conseiller National Olivier Feller, de nos autorités politiques et de nos nombreux membres avec leurs familles et amis.
 - o Tout ce petit monde arriva en bon ordre à la salle de spectacle fleurie par la maison Golaz, qui pour l'occasion avait préparé de superbes arrangements reposant sur des tonneaux rappelant l'aspect viticole de notre canton et soulignant ainsi parfaitement le thème de notre fête « Chasselas et vaudoiserie ». Une fois installés, les 346 personnes présentes purent partager le très bon repas de gala préparé par Pierre-Alain Porchet, de l'auberge de la Croix Blanche, à La Sarraz.
 - o La partie officielle fut rythmée, toute en délicatesse, par notre Major de table « Bouillon ». Elle débuta par la remise des prix du tir de la veille à nos plus fines gâchettes. S'en suivirent les discours, de votre serviteur, suivi de celui du nouvel Abbé-président de la Sentinelle de Crissier, Valentin Blondel, puis de celui de Jean-Jacques Mercier, venu nous transmettre les bons vœux de la Fédération des Abbayes vaudoises et enfin le tant attendu et tout patriotique toast à la Patrie, prononcé avec brio par notre invité d'honneur, le Conseiller National, Olivier Feller.
 - o Vint alors la surprise du dimanche qui dépassa toutes nos attentes car ce fut l'occasion de découvrir un époustouflant show du groupe K'Danse qui fut magistralement interprété par de jeunes danseuses sous la conduite d'Elsa Stücki.

- o À 16h00, c'est en cortège que nous sommes montés à l'EMS des Beaumettes rendre visite à nos anciens, ce fut également un moment fort apprécié de tous.
- o À 17h30, c'est en bon ordre que nous avons rallié la salle de spectacle où nous attendait le concours de dégustation de chasselas « Jean Rosset », organisé par notre membre et fournisseur Gilles Rochat. Chantal Regenass, épouse de notre Abbé-président d'honneur Claude Regenass, remporta ce concours très relevé.
- o À 18h00, le bar des demoiselles d'honneur ouvrit et nos convives purent mettre un peu de solide dans tout ce liquide en savourant de délicieux Malakoff.
- o À 20h00, le groupe Nancy Rose anima magistralement la soirée avec des musiques des années 70 qui enchantèrent nos membres jusqu'à minuit.
- o À 2h00 du matin, la salle de spectacle ferma et les derniers vaillants rejoignirent leur foyer dans la joie et la bonne humeur.
- Lundi
 - o À 17h00, débuta sur la place du village l'apéritif des rois rythmé par la fanfare « L'Echo du Nozon » magistralement dirigée par notre membre, Jann Regenass. Nos convives se rendirent ensuite vers la poste du village pour participer à la plantation d'un chêne vert, immortalisant ainsi au son de trois cors des Alpes ce moment solennel. Afin de rappeler à la postérité notre 175ème, un exemplaire de notre livret fut enterré au pied du chêne offert par notre membre Michel Perreten.
 - o À 18h30, le cortège se mit en route en direction de la grande salle où le spectacle de l'humoriste vaudois, Simon Romang, fut fort apprécié des 173 convives.
 - o À 22h00, sous la conduite de notre banneret, se fit la remise du drapeau qui vint clôturer, sous les applaudissements, la partie officielle de notre fête 2024.
 - o À 22h30, Michel Chatagny et le Groupe Waxted, mirent le feu à la salle de spectacle pour le plus grand plaisir de tous les amoureux de rock.
 - o Vers 2h00 du matin, la fête du 175^{ème} prit officiellement fin, laissant les dernières personnes refaire le monde autour d'un verre de blanc ou de champagne.
- Le vendredi 1er novembre, votre Abbé et votre Greffier ont représentés l'Abbaye à l'assemblée générale du Giron de la Venoge à Bussigny

Au point 4.

6 Nouvelles entrées sont annoncées

- Francesco CAMUTTI
- Gilbert DEMANGEL
- Ilan GOLAY
- Vincent KELLER
- José LEAL
- Stéphane MONTABERT

Ils sont tous acceptés sous les applaudissements de l'assemblée.

5 Démissions

- Michel BUFFAT
- Lionel REGENASS
- Régis ROD
- Jean-Daniel REGENASS
- Bruno RIBEIRO

2 Radiation

- Luc Byrde
- Roland Cuerel

Ainsi que malheureusement 2 décès :

- Roland BETTEX
- Georges DOMENICONI

Le nouvel effectif de notre Abbaye est donc pour 2025 de 157 membres dont 9 membres honoraires et 15 membres d'honneur.

Au point 5, notre Trésorier Claude Margot, nous lit son rapport très complet, dont il ressort après ajouts des recettes et déductions des charges, que la fortune nette de notre Abbaye se montait très exactement CHF 52'357.77.

Le rapport complet du Trésorier est joint à ce présent PV.

Au point 6, ces comptes sont validés par les vérificateurs des comptes dont le rapporteur Jean-Marc DUPUIS nous fait part dans son rapport.

L'assemblée accepte ces conclusions à l'unanimité.

Au point 7, les vérificateurs se présentent comme suit :

- Patrick Monnier – Rapporteur
- Ritter François – Premier vérificateur
- Marc Flury – Deuxième vérificateur
- Bruno Hartmann – Suppléant élu sous les applaudissements.

Aux points 8 et 9, Les montants des cotisations de CHF 60.- pour les membres, CHF 50.- pour les membres honoraires et de la finance d'entrée de CHF 50.- restent inchangés pour 2025 et sont **validés à l'unanimité** par l'assemblée, tout comme les indemnités de CHF 100.- pour le trésorier et le greffier.

Au point 10, le responsable des tirs, Alain Joly, nous lit son rapport

Le rapport complet du responsable des tirs avec tous les résultats est joint à ce présent PV.

Au point 11 il est proposé à l'assemblée une modification du point 14 des statuts à la dénomination "Eligibilité".

Une circulaire explicative (jointe à ce PV) a été envoyée à tous avec la convocation.

La proposition suivante est soumise au vote de l'assemblée :

Le Conseil souhaite modifier le 1^{er} paragraphe du point « Eligibilité » figurant à l'article 14 de nos statuts.

Actuellement l'article 14 stipule :

L'abbé-président et le lieutenant d'abbé doivent habiter **la Commune de Renens**.

La proposition de modification soumise aux votes de l'assemblée générale ordinaire du 7 mars 2025 est la suivante :

L'abbé-président et le lieutenant d'abbé doivent habiter **le canton de Vaud**.

Au vote, c'est avec 59 oui et 2 absentions que la proposition est acceptée.

Le greffier procédera à la modification et à la réimpression des statuts. Ceux-ci seront ensuite insérés dans notre site officiel.

Point 12 Renouvellement du Conseil.

Les lettres des 4 démissionnaires sont lues à l'assemblée

- Pascal Barraudy (Abbé)
- Christophe Masson (Lt d'Abbé)
- Alain Peneveyre (Resp. animation)
- René Altenbach (Banneret)

Renouvellement du Conseil

- Au poste de Lt. d'Abbé, il est proposé Eugène Roscigno.
- Au poste de responsable des tirs, il est proposé Philippe Kokot.
- A la commission animation, il est proposé Alexandre Dominguez.
- Au poste de banneret, il est proposé Sébastien Gribi
- Pascal Golay se représente au poste de greffier.
- Tous sont élus ou réélus à l'unanimité.

Election de l'Abbé

Est proposé Alain Joly qui est élu à l'unanimité sous les applaudissements.

Point 13 Nominations Honorifiques

Sont nommés membres d'honneur :

- Christophe Masson
- Alain Peneveyre
- René Altenbach

Est nommé Abbé Président d'honneur

- Pascal Barraudy ((unanimité)

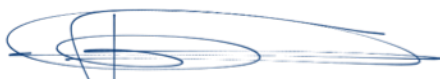
Ces quatre nominations sont acceptées à l'unanimité

La discussion générale au point 14 n'étant pas demandée,

L'abbé annonce le menu, soit saucisson vaudois, haricots verts et gratin dauphinois suivi d'un vacherin Mont-d'Or.

Puis, enfin, l'Abbé Président Pascal Barraudy clôt cette séance à **20h.35** par un tonitruant « longue vie à la Jeune Suisse ».

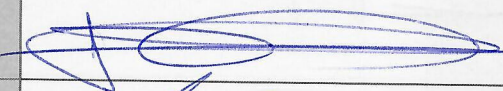
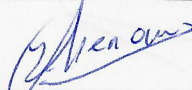
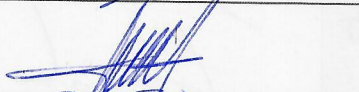
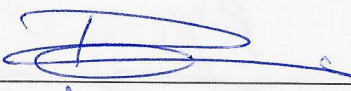
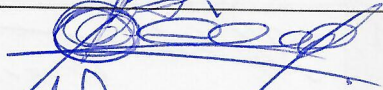
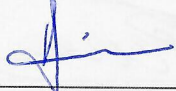
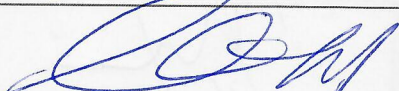
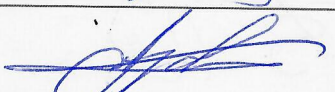
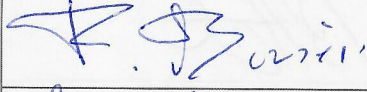
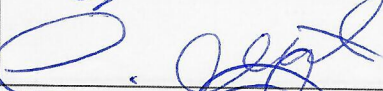
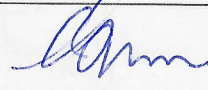
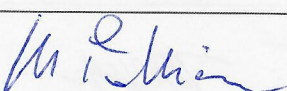
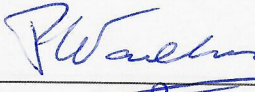
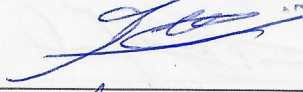
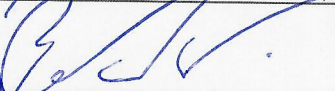
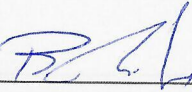
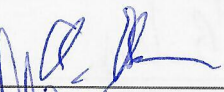
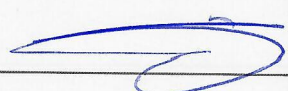
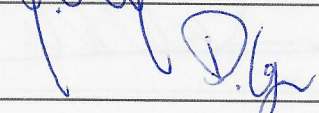
Le Greffier

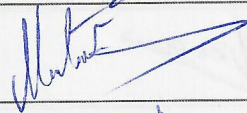
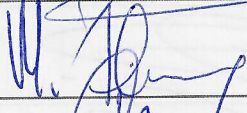
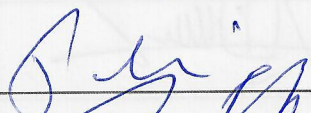
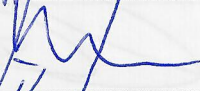
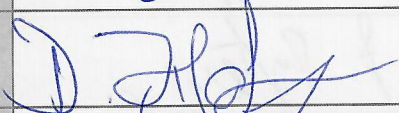
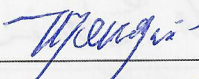
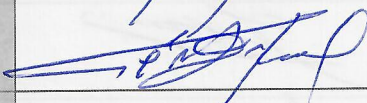


Pascal Golay

Assemblée générale du 7 mars 2025

Liste des présences

Signatures		Signatures	
1		17	
2		18	
3		19	
4		20	
5		21	
6		22	
7		23	
8		24	
9		25	
10		26	
11		27	
12		28	
13		29	
14		30	
15		31	
16		32	

33		54	
34		55	M. Lehmann
35	Brode	56	Dettrach
36	Biallegli	57	
37		58	
38		59	
39	P. G.	60	Uhl
40		61	Th. V. Weimann
41		62	
42		63	
43	B. H.	64	S. R.
44		65	
45		66	
46		67	
47		68	
48		69	
49		70	
50	O. B.	71	
51		72	
52		72	
53		74	

Assemblée générale du 7 mars 2025

Liste des absences

Nom Signature		Nom Signature	
1	CHRISTINAT Yvan-Pascal	17	SCHENK Georges
2	SUBILIA Marc	18	NIKLÈS Daniel
3	GOLAZ Raphaël	19	NIKLÈS Daniel Julien
4	GINDRE Philippe	20	SCHÜLE Christian
5	PASTERIS Jean-Marc	21	HENRIOUD Gerald
6	ROUGE David	22	LAGGER Patrick
7	SIEBER Patrick	23	FRAGNIERE Christian
8	WITTWER Jean	24	CORRONCA Gianluca
9	BOURQUI Eric	25	GOLAY Ilan
10	BACHOFEN Maurice	26	MUSTIELES ALEX
11	BERTHOUD Samuel	27	SUBILA Marc
12	JÖRG Philippe	28	Christian Widmer
13	MARTIN Aloïs	29	Jacques-Henri Bron
14	FONJALLAZ Christian	30	Gilles Rochat
15	BOURQUI Laurent	31	Emmanuel Wicht
16	ZYSSET Anton	32	Henri Meystre

33	Bonzon Steve	53	
34	Vincent Keller	54	
35	Michel Aime	55	
36	Pierre Duc	56	
37	ROULIER Jean-Daniel	57	
38		58	
39		59	
40		60	
41		61	
42		62	
43		63	
44		64	
45		65	
46		66	
47		67	
48		68	
49		69	
50		70	
51		71	
52		72	
73		93	

Assemblée générale de l'Abbaye «La Jeune Suisse»

7 mars 2025

Rapport du trésorier pour l'exercice 2024

L'année 2024 a généré une activité comptable importante en raison de notre fête triennale. En effet plus de 200 écritures (au lieu de la centaine que nous relevons habituellement) et de nombreuses heures de travail ont été nécessaire pour comptabiliser cet exercice. Soyez sans crainte, je vous épargnerais la lecture de toutes ces pièces, les vérificateurs des comptes ont eu l'honneur et le privilège de les contrôler.

Fête triennale

Les trois commissions (Média, Tirs et Animation) qui ont oeuvré sans ménagement pour vous organisé cette superbe fête, sans rogner sur la qualité, et en dépassant légèrement le budget qui pour rappel est de Fr. 45'000.-, à finalement coûté Fr. 48'165.27, pour rappel ce montant inclus les frais engagés pour la fête 2020 qui n'a pas eu lieu pour un montant d'environ CHF 6'000.-. Le dépassement du budget s'explique entre autre par un manque de recettes lors de la journée des tirs du samedi, (tant au niveau des tirs que de la vente de boissons et du nombre de repas), et de la soirée du dimanche et du lundi ou malheureusement nous avons constaté une diminution de la fréquentation du nombre de participants, malgré la qualité des animations proposées. Pour le repas du dimanche midi une légère diminution du nombre de participants par rapport à la fête 2017. Pour le livret de fête, nous avons pu compter sur des recettes de fr. 21'060.- grâce à nos généreux donateurs et annonceurs.

Les coûts de la fête se résument de la manière suivante:

Commission Média recettes (livret de fête/cartes de fête/vin/repas)	36'670.00
charges	<u>49'918.30</u>
excédent de charges	13'248.30
Commission Tirs recettes (passes et concours fléchettes)	2'835.00
charges	<u>7'410.65</u>
excédent de charges	4'575.65
Commission Animation recettes (buvette + repas stand/bar)	6'543.50
charges	<u>36'884.82</u>
excédent de charges	30'341.32
Coût total de la fête	48'165.27

Rapport général

Les Fr. 9'184.50 de recettes sont conformes aux prévisions. En quelques mots, nous pouvons relever que l'arrivée de nouveaux membres représentent Fr. 300.- de finance d'entrée, les cotisation Fr. 8'410.- et les intérêts sur les parts sociales de la SCHR se montent à Fr. 472.50.

Concernant les charges, les postes les plus importants demeurent l'assemblée générale (Fr. 3'898.70) et les frais divers (Fr. 2'636.75)

Compte de résultats

Le compte de résultats laisse apparaître des charges pour un montant de Fr. 56'020.59 pour des revenus s'élevant à Fr. 9'184.50, donnant pour l'année 2024 un résultat négatif de Fr. 46'836.09.

Bilan de clôture

Le bilan de clôture se résume de la manière suivante:

les actifs de Fr. 52'357.77 représentent les passifs suivants:

Fonds de manifestation	Fr. 21'005.91
Fortune	Fr. 77'299.00
Passifs transitoires (électricité 4è trimestre (dernière factures fête)	Fr. 888.95
Pertes net 2024	Fr. 46'836.09

Ce montant de Fr. 46'836.09 sera réparti de la manière suivante : Fr. 21'005.91 seront prélevés sur le fond de manifestation et le solde de Fr. 25'830.18 sur la fortune.

Budget 2025

Pas de changements importants sont attendus.

Pour terminer, j'adresse de vifs remerciements à tous les membres qui paient fidèlement leurs cotisations, et à ceux qui, bien que dégagé de cette obligation, y souscrivent quant même de manière fort généreuse.

Un merci également à la Commission de vérification des comptes qui n'a pas failli à sa mission en effectuant son travail avec son sérieux habituel.

Je vous remercie de votre attention ainsi que de la confiance témoignée, et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Abbaye «La Jeune Suisse»
Claude Margot
Trésorier

Rapport

De la commission de vérification des comptes de L'Abbaye « La Jeune Suisse » à Renens

Messieurs et chers amis,

La commission de vérification des comptes, désignée par l'assemblée générale du 1er mars 2024, s'est réunie, conformément à son mandat, le jeudi 13 février 2025 pour procéder au contrôle des comptes de l'exercice 2024.

Les membres de la commission présents ont constaté ce qui suit :

- Le bilan et le compte de résultats concordent avec la comptabilité.
- Les écritures passées étaient conformes aux pièces justificatives présentées.
- La comptabilité est tenue avec exactitude.

Par ailleurs, nous remercions le trésorier pour la bonne tenue de ses comptes, leur exactitude, ainsi que pour tous les renseignements fournis lors du contrôle.

En conclusion, nous vous proposons :

1. d'approuver sans réserve le bilan et les comptes de résultats bouclés au 31.12.2024.
2. de donner décharge au trésorier pour sa gestion des comptes 2024.
3. de nous décharger de notre mandat.

Renens, le 13 février 2025

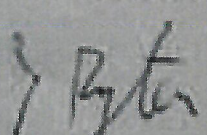
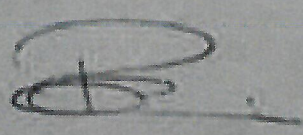
La Commission de vérification

Jean-Marc Dupuis
Rapporteur

Patrick Monnier
Membre

François Ryter
Membre

Marc Flury
Suppléant





Rapport Exercice 2024

Monsieur l'Abbé-Président,

Messieurs les Abbé-Présidents d'honneur, Messieurs les membres d'honneur, Messieurs et chers amis,

Rapport de la commission de tir pour l'exercice 2024.

Fête triennale 22 juin 2024

Cette journée s'est très bien passée, je commence par remercier tous les volontaires grâce à qui tout s'est déroulé sans accroc, ni accident. Journée très sympathique malgré un temps pas vraiment d'été.

76 tireurs ont participé à cette journée de tir du samedi. 3000 cartouches ont été tirées, dont 113 passes de rachat pour la cible Jeune Suisse.

Comme annoncé lors du programme, nous avons couronnés exceptionnellement 4 rois.

Cible Société 1er roi Michel CHATAGNY - avec 476 points appuyé par 100 et 98

2ème roi au coup profond Pierre-Alain PINGOUD - avec un 99 appuyé par 84

Cible Jeune suisse Pascal BESSON - avec 810 points

Cible 175ème Michaël PERRIN - avec 175 points

Challenge Alunni Pascal BESSON – 274 points

Je vous donne rendez-vous pour la prochaine fête en 2027.

Tirs d'entraînements et challenge interne

Bonne année quant au nombre de participants. 20 membres on fait le déplacement jusqu'à Vullierens. 12 sont venus au moins 2 fois et sont donc classés. Comme chaque année le challenge est basé sur le total des deux meilleures passes de 5 coups à 100 points exécutées lors de deux dates différentes d'entraînement.

Voici le classement.

Pascal Besson	0	0	0	415	434	436	870	1
Alain Joly	449	413	414	0	0	403	863	2
Alain Peneveyre	0	0	427	0	366	433	860	3
Michel Chatagny	0	424	0	0	0	428	852	4
Sébastien Gribi	392	366	413	0	0	412	825	5
Pierre-Alain Pingoud	346	0	0	383	421	341	804	6
Pascal Barraudy	0	0	370	0	370	0	740	7
Daniel Nikles	0	0	384	0	0	354	738	8
Yvan-Pascal Christina	0	0	372	0	355	297	727	9
Gianluca Corronca	334	0	292	0	384	0	718	10
Maurizio Trancanelli	291	0	256	0	0	0	547	11
Julien Nikles	0	0	115	0	0	331	446	12

Le challenge est donc attribué pour 2024 à : **Pascal Besson avec 870 points.**

Cette année, nous vous proposons 5 dates. Les tirs auront lieu :
Les 30 avril, 14 mai, 4 juin 18 juin et 21 août. Ces dates sont indiquées sur le site.

Tir inter-conseils des Abbayes du Giron de la Venoge

L'année passée l'organisation de notre fête triennale, a eu pour conséquence que la grande majorité du Conseil avait besoin de vacances en septembre. C'est pourquoi votre Conseil s'est excusé auprès des Laboureurs de Bussigny et a promis que cette année il faudra compter sur La Jeune Suisse pour le haut du classement.

Rang		Moyenne	Appui 1	Appui 2
1	Abbaye des Laboureurs, Bussigny	793.6	869	842
2	Abbaye de Lonay	774.8	843	831
3	Abbaye des Agriculteurs, Echandens	746.4	869	770
4	Abbaye des Agriculteurs, Préverenges	730.2	881	735
5	Abbaye des Lacustre, Saint-Sulpice	677.6	808	805
6	Abbaye des Patriotes, Ecublens	561.6	774	744

Tirs du Giron de la Venoge 2024 **Résultats Coups Profonds**

Rang	Abbaye	Nom	Prénom	CP1	CP2
1	Echandens	WUTRICH	Lionel	100	99
2	Bussigny	DE LA ROSA	François	100	96
3	Denges	MIGNOT	Jean-Charles	100	96

Tirs du Giron de la Venoge 2024 **Résultats Individuels**

Rang	Abbaye	Nom	Prénom	Total	CP1	CP2
1	Préverenges	HERMANN	Pierre-Philippe	881	97	94
2	Echandens	WUTRICH	Lionel	869	100	99
3	Bussigny	PENEVEYRE	Yves	869	96	96

Tir Jubilé 200ème Tir Vaudois

Du 22 au 31 août 2025 aura lieu dans le Chablais vaudois au stand de tir des Grandes Îles d'Amont à St-Triphon le **Tir du Jubilé du 200^e du tir vaudois**. Ce tir cantonal est ouvert à tous. On peut tirer au fusil, au pistolet et à la carabine. Dans le cadre de ce tir, la fédération des Abbayes Vaudoises organise un concours des Abbayes Vaudoises.

Toutes les Abbayes membres de la FEDERATION DES ABBAYES VAUDOISES (FAV) sont admises et invitées à participer à ce concours.

Un tireur ne peut tirer qu'une fois, pour une seule Abbaye, dont il doit obligatoirement être membre. Pour le concours des Abbayes Vaudoises les participants doivent être inscrits par l'Abbaye. Pour le tir Cantonal les inscriptions sont libres. Je tiens à disposition des personnes intéressées toutes les informations. Vous recevrez une communication de la part de la commission des tirs dans quelques temps pour vous inscrire, et vous aurez aussi la possibilité de le faire lors des soirées de tir à Vullierens.

Pour terminer mon rapport je remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré lors de la fête ainsi qu'aux soirées d'entraînement. Après avoir tiré, un petit coup de main à la commission des tirs est toujours apprécié. Merci aussi aux membres de la société de tir et de l'Abbaye de Vullierens pour les traditionnelles grillades qui rendent ce moment de partage très appréciable et apprécié. Je ne peux que vous encourager si ce n'est pas encore fait, de faire le déplacement jusqu'à Vullierens.